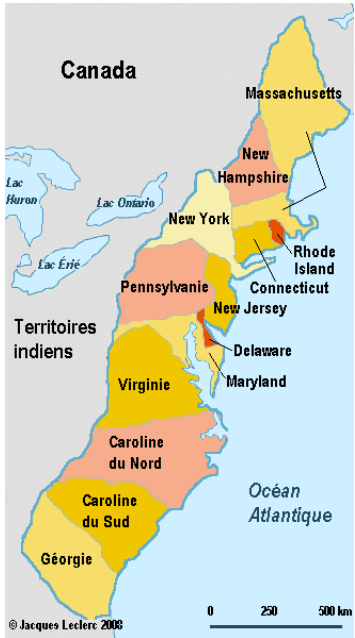


La Révolution américaine



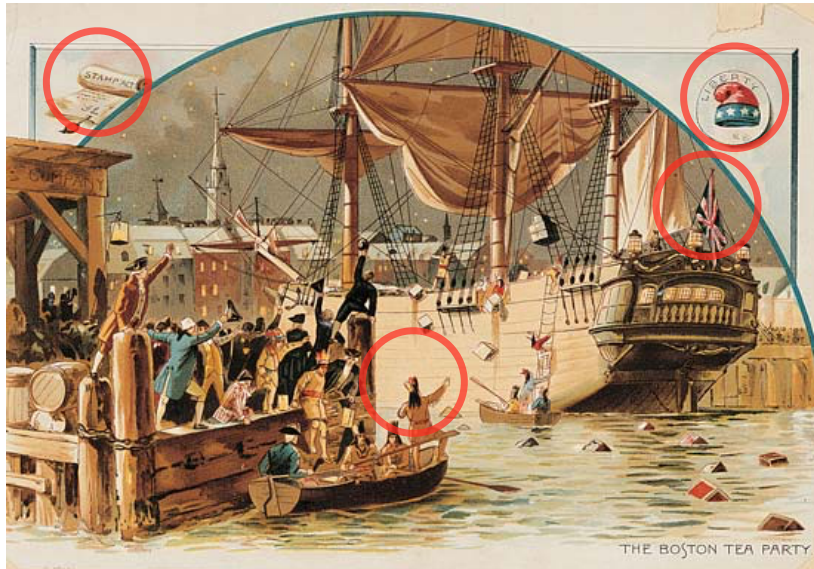
I. La révolte des colons

• Vers 1750, les territoires anglais d'Amérique sont situés le long de la côte atlantique, du Canada jusqu'en Floride. Ils sont divisés en **treize colonies**. Au nord se sont plutôt implantés les **puritains**, des protestants dénonçant les fastes de l'Église anglicane, chassés par les persécutions ; tandis que le sud tropical accueille les planteurs esclavagistes.

• Certaines mesures adoptées par le gouvernement anglais déplaisent aux colons :

- ils n'ont pas le droit de s'étendre sur les territoires de l'Ouest, réservés aux Indiens ;
- ils ne sont pas représentés au Parlement alors qu'ils paient des impôts ;
- ils s'opposent aux lourdes taxes imposées par Londres sur certains produits, ainsi qu'à l'instauration de monopoles (p.ex. les Américains sont obligés d'acheter leur thé à la Compagnie anglaise des Indes).

Certains colons boycottent les produits anglais. Le 16 décembre 1773, à Boston, des Américains jettent à la mer la cargaison de thé de trois navires anglais. L'épisode est connu sous le nom de « **the Boston Tea Party** ».



II. La Guerre d'indépendance

• En représailles, les Anglais ferment le port, taxent la ville et envoient des troupes. Les colons décident de s'armer et de lutter contre l'Angleterre qui refuse de négocier. Les combats commencent en 1775. L'année suivante, le **4 juillet 1776**, des représentants des treize colonies réunis en Congrès à Philadelphie votent la **Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique**.

Extrait de la Déclaration d'indépendance (4 juillet 1776)

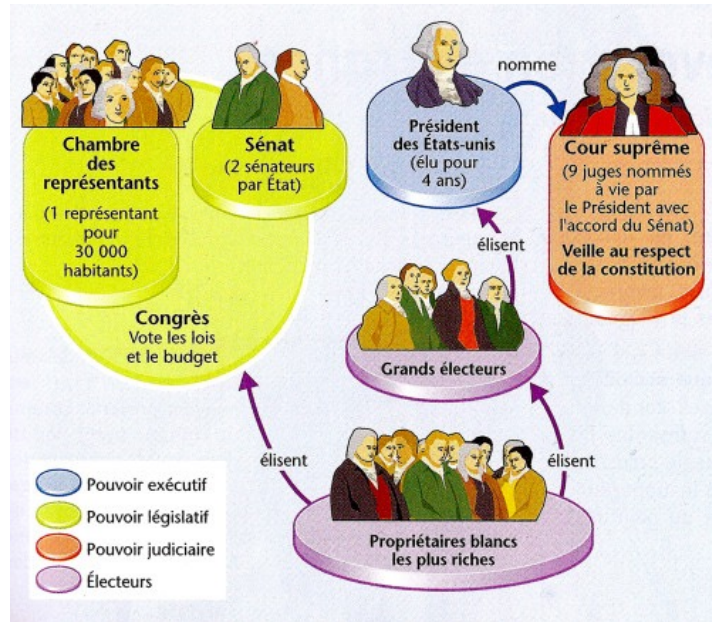
« Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes naissent égaux, que leur créateur les a dotés de certains **droits inaliénables** parmi lesquels la **Vie**, la **Liberté** et la recherche du **Bonheur** ; que pour garantir ces droits, les hommes **instituent parmi eux des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés**, que si un gouvernement quelle qu'en soit la forme vient à méconnaître ces fins, le peuple a le droit de le modifier ou de l'abolir et d'instituer un nouveau gouvernement qu'il fondera sur tels principes et dont il organisera les pouvoirs selon telles formes qui lui paraîtront les plus propres à assurer sa Sécurité et son Bonheur...

En conséquence, nous **les représentants des États-Unis d'Amérique** assemblés en **congrès général**, prenant le **Souverain Juge de l'univers** à témoin de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité de ces colonies, que ces colonies unies sont et de droit doivent être des **États libres et indépendants...** »

- De quelles œuvres vous semblent inspirées les idées de la Déclaration ?
- D'après la deuxième partie du texte cité, quelle forme de gouvernement semble souhaitée par les Américains ?
- Parmi les « **Droits inaliénables** », lequel semble le plus important pour les rédacteurs de la Déclaration ?
- Les troupes anglaises sont mieux équipées mais connaissent mal le terrain. Les insurgés obtiennent le soutien militaire de la France, traditionnellement hostile à la Grande-Bretagne. En 1778, la France envoie 38 navires et 6 000 hommes, commandés par La Fayette, un noble épris de liberté.
- En 1781, les Anglais capitulent à Yorktown et en 1783 reconnaissent l'indépendance des États-Unis (traités de Paris et de Versailles). La guerre d'Indépendance a développé chez les Américains un fort sentiment national. Inspirés par la philosophie des Lumières, ils mettent en place un État républicain et fédéral.

III. La Constitution des États-Unis d'Amérique

- En 1787, une Constitution fédérale est adoptée à Philadelphie.



Le gouvernement fédéral est une autorité commune aux treize États, qui s'occupe de la défense, de la diplomatie, du commerce extérieur et des finances. Les **pouvoirs sont clairement séparés**, ce qui représente aux yeux des Américains un gage de respect des libertés.

- **Le pouvoir exécutif** est entre les mains d'un président élu pour quatre ans. Le premier est George Washington (1732-1799), élu en 1789. **Le pouvoir législatif** appartient au Congrès composé par la Chambre des représentants et par le Sénat. **Le pouvoir judiciaire** est assuré par la Cour suprême. Chaque État reste cependant maître de sa justice, de sa police et de son enseignement.

- Seuls les plus riches ont le droit de voter. Les femmes, les pauvres, les Noirs et les Indiens sont exclus de la vie politique. Malgré ces limites, les adversaires de l'absolutisme, en Europe, considèrent les États-Unis d'Amérique comme une terre de liberté ; sa Constitution fait figure de modèle.